

Avertissements agricoles

Publication périodique

EDITION "GRANDES CULTURES"

ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 29

22 NOVEMBRE 1989

COLZA	: Arrêt des piégeages.
CEREALES et JNO	: Ne relâchez pas votre surveillance. Les pucerons peuvent se cacher dans les gaines des feuilles.

- C E R E A L E S -

PUCERONS ET JAUNISSE NANISANTE :

Situation :

Les arrivées de pucerons se sont fortement ralenties depuis le début de Novembre et les captures sont faibles à la tour à succion.

Toutefois, on signale des parcelles colonisées en Champagne Berrichonne, Pays Fort (secteur de Vailly/Sauldre, Blancafort), en Indre et Loire et dans les parcelles abritées en Beauce.

Les faibles gelées n'ont pas suffi à décimer les populations. Des températures plus basses (- 7°, - 8° C) sont nécessaires pour réduire leur activité.

Préconisation :

Ne relâchez pas votre surveillance : tenez compte du fait que les pucerons sont peu actifs et donc difficilement observables par temps couvert. Visitez toutes vos parcelles, y compris celles qui ont déjà été traitées (levées avant début Novembre). Elles ont pu être recolonisées. A noter que les parcelles levées en Novembre sont rarement colonisées.

TAUPINS :

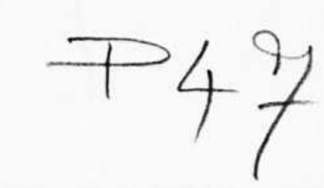
Quelques dégâts larvaires sont observés au collet (morsures au niveau du sol sur jeunes pieds levés). Nous rappelons que la lutte en post-levée est inefficace.

LIMACES SOUS SURVEILLANCE :

- Vérifiez la présence des limaces en disposant des pièges (cartons ondulés ou tuiles avec quelques granulés dessous) en plusieurs points de la parcelle.
- N'intervenir qu'en cas de besoin. Limiter les interventions, lorsque cela est suffisant, aux bordures des parcelles.
- Respectez les doses prescrites : une trentaine de granulés bien éparpillés par mètre carré suffit, les limaces auront plus de chances de les rencontrer. **Les granulés ne doivent jamais être déposés en tas ou en ligne pour éviter les ingestions par les animaux sauvages.**

Abonnement annuel : 170 F - Chèque à l'ordre du Regisseur de Recettes à envoyer à l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24

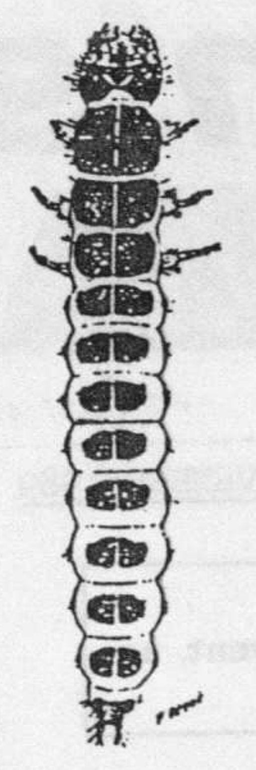




EDITION DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD

ZABRE :



Larve de Zabre

Au terme de son développement, elle atteint 30 à 35 mm. La tête est noire. Elle possède 3 paires de pattes. La partie dorsale de l'abdomen présente de grosses plaques noires.

Situation :

Des dégâts de larves de Zabre nous ont été signalés en Champagne Berrichonne du Cher et de l'Indre et dans le secteur de Buzançais.

Il faut l'observer en fin de journée.
Pour trouver l'auteur des dégâts au cours de la journée, il faudra souvent creuser sur les 10 premiers centimètres, la larve se réfugie dans ses galeries.

Biologie - dégâts :

Le Zabre est un coléoptère à cycle annuel, de couleur brun noir, d'une longueur d'environ 15 mm, ressemblant à un carabe. Il vole vers le mois de Juin dans les parcelles de céréales, mais sa présence dans les cultures passe généralement inaperçue.

Les femelles déposent leurs oeufs en Juillet-Août, de préférence sous des endroits pailleux. Au bout de quelques semaines, les jeunes larves naissent et se dispersent dans le sol en creusant des galeries, s'ouvrant à l'extérieur par un trou régulier. Elles n'en sortent que la nuit pour se nourrir de feuilles des jeunes céréales (blé ou orge) qu'elles mâchonnent au point de n'en laisser que les nervures.

Les dégâts, par taches, sont observés à partir du mois de Novembre et en cas de temps doux peuvent se manifester sans interruption durant tout l'hiver. Les parcelles les plus exposées sont celles à précédent paille.

Préconisation :

Dans les parcelles où la présence de larves et de dégâts sont simultanément constatés, il est conseillé d'intervenir rapidement avec des spécialités à base de parathion. Des produits comme DRIFENE, EKADRINE (parathion + endosulfan) à la dose homologuée sur grosses Altises (0,75 l/ha) ont fait leur preuve. Pour atteindre ce ravageur, tous ces produits doivent être appliqués en fin de journée.

OIDIUM :

Situation :

L'Oïdium se développe actuellement et fait jaunir les escourgeons et les blés. Les départements concernés sont le Cher et l'Indre.

Préconisation :

Les traitements réalisés à l'automne au niveau expérimental n'ont jamais révélé de gain de rendement.

Par contre, un traitement précoce lors du redémarrage de la végétation sera beaucoup plus efficace.